

Bulletin d'information sur les prix des produits alimentaires de base

Durant le mois de janvier 2018, sur les dix produits suivis, 4 ont connu une stabilité des prix (haricot, riz local, sel, sucre) et 6 ont connu des hausses de prix (farine de manioc +18%, huile végétale +16%, viande de chèvre +15%, riz importé +14%, farine de maïs +8%, huile de palme +6%).

Janvier fait suite à décembre pendant lequel les commerçants ont vendu en grande quantité les aliments. Aussi, l'offre a baissé par rapport à la demande qui est restée constante. De plus, le taux de change a connu une dépréciation de 6% (1\$ vaut en moyenne 1.565 FC). C'est pourquoi la majorité des produits suivis ont connu des hausses de prix.

Au mois de janvier, les prix de la majorité des produits suivis sont élevés au Centre (Kasaï), à l'Ouest (Kwango), au Sud-Est (Haut-Lomami, Tanganyika), au Nord (Haut-Uele) et au Nord-Ouest (Maï-Ndombe) du pays.

Dans 51% des territoires, les ménages n'arrivent pas à se procurer un panier alimentaire à base de maïs. Par ailleurs, dans 37% des territoires les ménages ne peuvent pas acquérir un panier alimentaire à base de manioc.

L'accès à ces deux paniers alimentaires est très difficile dans les Kasaï (Ilebo, Dibemlinge, Katanda) et le Tanganyika (Kalemie, Manono) pour les ménages. Les ménages de ces régions continuent de subir les conséquences des conflits et de l'insécurité.

Il faut également noter que le coût de la journée de travail agricole a diminué de 6%, ce qui impacte négativement le pouvoir d'achat des ménages.



Photo: CAID / WFP

m-Kengela (mVAM)

Les données ont été collectées par la méthodologie du mVAM telle que développée par le Programme Alimentaire Mondial, adoptée et adaptée par la Cellule d'Analyses des Indicateurs de Développement (CAID/ Primature). Les données du vingt-deuxième round ont été collectées par téléphone du 08 au 19 janvier 2018 sur 185 marchés répartis sur 92 territoires contre 145 que compte le pays. La CAID et le PAM intensifient la sensibilisation auprès des commerçants pour assurer un taux de réponse élevée aux prochains rounds. Les enquêtes par téléphone présentent toujours un certain biais. Les résultats ci-dessous présentent davantage les tendances que des valeurs absolues de prix sur les marchés enquêtés.

Farine de maïs et farine de manioc

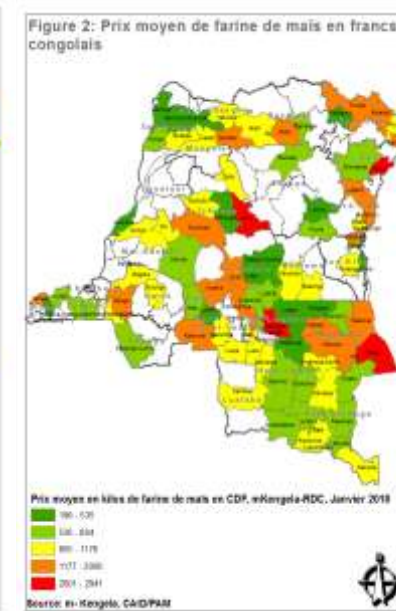
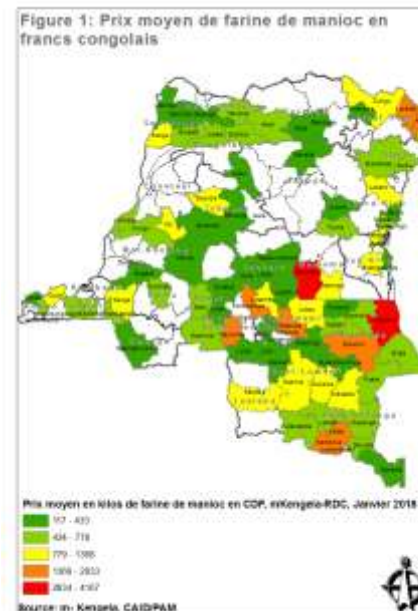
En janvier 2018, le prix moyen du kilo de farine de maïs est de 968 FC. Les prix les plus élevés sont observés dans les territoires de Irumu (2.941 FC), Kabinda (2.823 FC) et Ikela (2.500 FC). Les territoires de Kongolo (196 FC), Uvira (288 FC) et Lodja (329 FC) enregistrent les prix moyens les plus bas.

Les variations des prix les plus élevées sont enregistrées dans les provinces du Haut-Uele (Dungu, Faradje, Niangara +8%), du Maï-ndombe (Inongo, Oshwe +32%, Kiri +15%), de la Mongala (Bumba, Lisala), du Nord-Kivu (Lubero, Nyirangongo) et du Tanganyika (Moba, Manono, Kalemie, Kabalo).

Le prix moyen du kilo de la farine de manioc est de 754 FC en janvier 2018 soit une hausse de 18% par rapport au mois précédent. Les prix les plus élevés sont observés à Kibombo (4.167 FC), Kalemie (3.802 FC) et Faradje (2.833 FC).

Les variations de prix les plus importantes sont observées dans le Haut-Lomami (Kamina, Bukama, Malemba-nkulu +36%), la Lomami (Kamina, Lubao) et le Tanganyika (Kalemie, Manono, Moba).

La faible production de manioc due à une mauvaise saison culturale et le piteux état des routes durant cette saison pluvieuse ont perturbé l'approvisionnement en farine de manioc et contribué à la hausse des prix dans le Tanganyika.



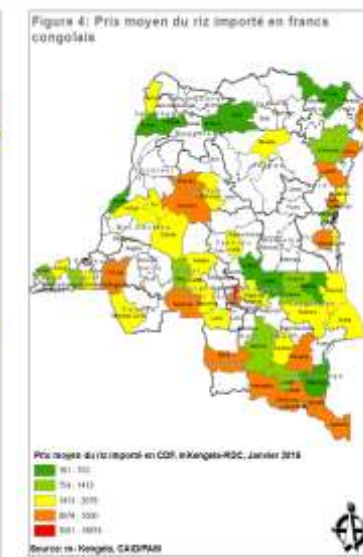
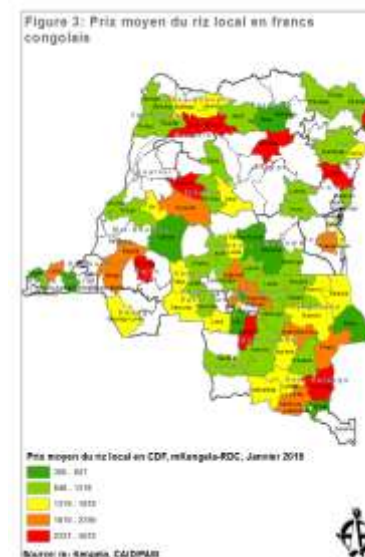
Riz local et riz importé

Le prix moyen du kilo de riz local est de 1.488FC en janvier 2018, il est resté stable par rapport à décembre 2017. Les prix sont particulièrement élevés à Boende (3.672 FC), Aru (3.073 FC) et Lisala (2.919 FC). Les prix les plus bas sont observés à Luilu (300 FC), Kibombo (500 FC) et Buta (513 FC).

Les variations de prix les plus élevées sont notées dans le Haut-Uele (Faradje, Dungu +23%, Niangara +9%), le Kwango (Kenge, Kasongo-lunda), la Mongala (Lisala, Bumba) et la Tshuapa (Boende, Monkoto, Ikela).

En janvier 2018 le prix moyen du kilo de riz importé est de 1.994 FC, soit une augmentation de 14% par rapport au mois précédent. Les territoires de Lupatapata (18.874 FC), Miabi (3.500 FC) et Aru (3.443 FC) enregistrent les prix les plus élevés. Les prix les plus bas sont notées dans les territoires de Aketi (181 FC), Budjala (302 FC) et Kungu (333 FC).

Les variations de prix les plus importantes sont observées dans les provinces du Haut-Katanga (Lubumbashi, Kipushi +18%, Kambove +7%), de l'Ituri (Aru, Irumu, Mahagi +15%), du Kasai (Mweka, Kamonia, Luebo +7%), du Maï-Ndombe (Kiri, Inongo, Oshwe) et de la Tshuapa (Bokungu, Monkoto, Boende +27%).



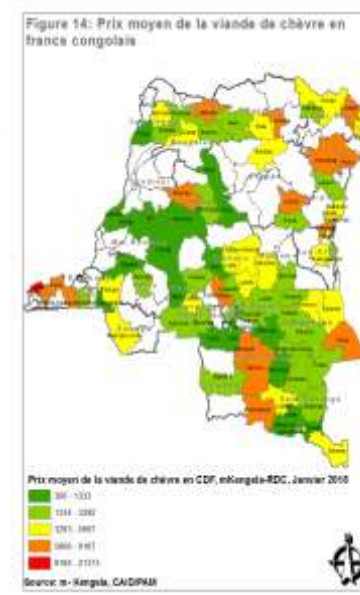
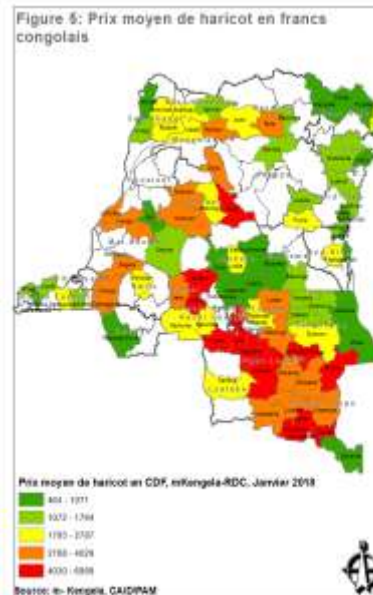
Le Haricot et la viande de chèvre

Au mois de janvier 2018, le prix moyen du kilo de haricot est de 2.463 FC, il est resté stable par rapport au mois précédent. Miabi (6.989 FC), Likasi (5.735 FC) et Kamina (5.556 FC) enregistrent les prix les plus élevés. Les prix les plus bas sont observés à Lubefu (464 FC), Uvira (500 FC) et Faradje (535 FC).

Par rapport au mois précédent, les variations de prix les plus importantes sont observées dans le Kongo Central (Tshela, Luozi, Mbanza-ngungu +20%), la Lomami (Lubao, Kabinda +7%), le Maï-Ndombe (Oshwe, Inongo) et le Sud-Ubangui (Kungu, Libenge +15%, Budjala +7%).

Le prix moyen du kilo de viande de chèvre en janvier est de 3.602 FC, soit une hausse de 15% par rapport au mois précédent. Les territoires de Tshela (21.375 FC), Mambasa (9.167 FC) et Kalehe (8.667 FC) enregistrent les prix les plus élevés. Ces hausses de prix s’expliquent globalement par le fait que les commerçants ont vendu une très grande quantité de viande de chèvre en décembre durant les festivités et leur stock a diminué face à une demande qui est restée constante.

Les variations de prix les plus élevées sont notées dans le Haut-Lomami (Kanyama, Malemba-nkulu), le Haut-Uele (Niagara, Faradje +14%), le Kongo Central (Tshela, Luozi, Seke-banza), le Kwango (Kenge, Kasongo-Lunda), le Kwilu (Bandundu, Bagata), le Nord-Ubangui (Yakoma, Businga +11%) , le Sankuru (Lubefu, Lusambo, Katako-kombe +19%), le Sud-Kivu (Kalehe, Uvira, Mwenga), Tanganyika (Manono, Kabalo, Nyunzu)



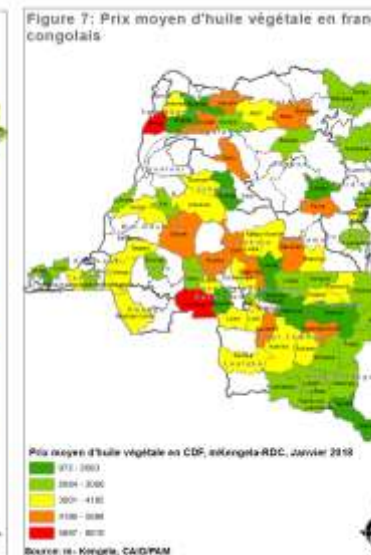
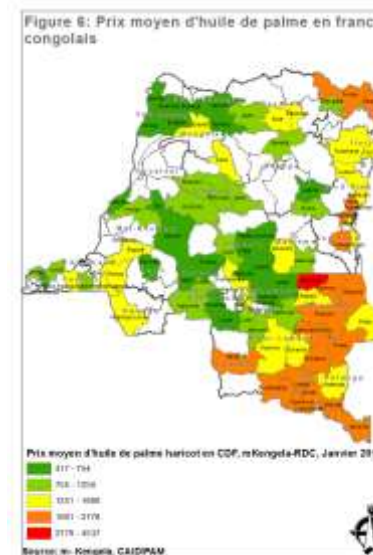
L’huile de palme et l’huile raffinée

Le prix moyen du litre d’huile de palme est de 1.349 FC en janvier 2018, soit une hausse de 6% par rapport au mois précédent. Les prix les plus élevés sont observés à Kongolo (4.537 FC), Mitwaba (2.778 FC) et Mutshatsha (2.778 FC). Tandis que Lubutu (417 FC), Kiri (463 FC) et Yakoma (486 FC) enregistrent les prix les plus bas.

Les variations de prix les plus élevées sont notées dans le Bas-Uele (Buta +25%, Bambesa +23%), le Haut-Lomami (Malemba-Nkulu, Kasongo +18%, Bukama +6%), le Haut-Uele (Dungu, Niangara), le Kasai (Luebo, Kamonia, Mweka +15%), le Kasai Oriental (Katanda, Tshilenge), le Kwango (Kasongo-lunda, Kenge), le Sankuru (Katako-kombe, Lusambo +25%), le Tanganyika (Kongolo, Nyunzu, Manono).

Le prix moyen du litre d’huile raffinée est de 3.203 FC en janvier, soit une hausse de 16% par rapport à décembre 2017. Les territoires de Kungu (8.810 FC), Kamonia (7.143 FC) et Oshwe (5.886 FC) ont les prix les plus élevés.

Les variations de prix les plus élevées sont observées dans le Haut-Lomami (Malemba-Nkulu, Kamina), l’Ituri (Mahagi, Aru +21%), le Kasai (Mweka, Kamonia), le Kwango (Kenge, Kasongo-lunda +11%), la Lualaba (Sandoa, Mutshatsha +20%), le Maï-Ndombe, le Maniema et le Sankuru. Ces hausses dans la Lualaba s’expliquent par le mauvais état de la route nationale n°39 permettant de relier la ville de Kolwezi aux territoires de Mutshatsha, Dilolo et Sandoa. De plus le territoire de Sandoa qui est approvisionné en huile végétale par l’Angola, a subi les effets de l’interdiction d’exportation de certains produits alimentaires par ce pays voisin.



Le sel et le sucre

En janvier 2018, le prix moyen du kilo de sel est de 1.820 FC, il est resté stable par rapport à décembre. Les prix les plus élevés sont notés dans les territoires de Irumu (5.263 FC), Gemena (3.684 FC) et Tshilenge (3.246 FC). Par contre Mahagi (526 FC), Lubero (614 FC) et Moba (789 FC) enregistrent les prix les plus bas.

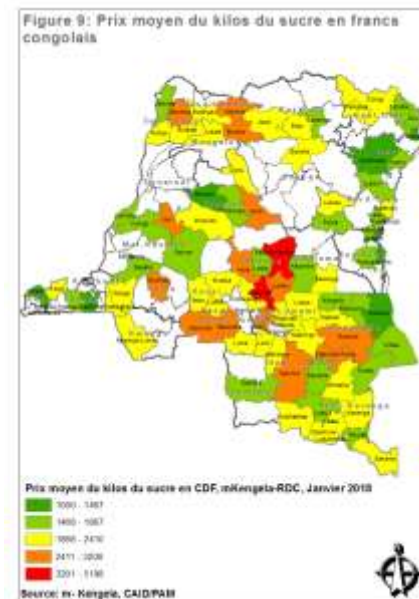
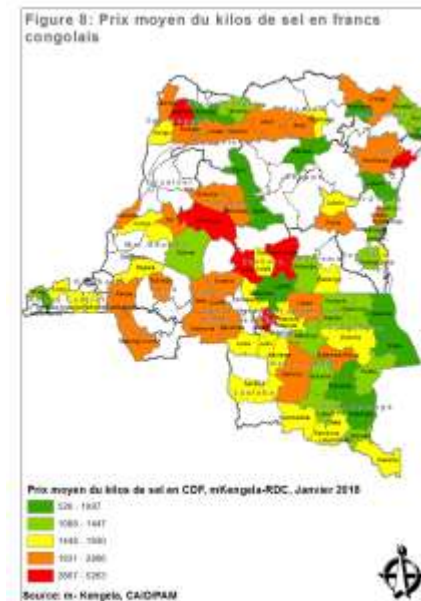
Les variations de prix les plus élevées sont notées dans le Bas-Uele (Buta, Aketi, Bambesa), le Haut-Uomami (Kamina, Malembankulu, Kabongo +13%), le Kasai (Luebo, Mweka, Ilebo +24%), le Kasai oriental (Tshilenge, Katanda, Miabi +24%), le Kwango (Kenge +23%, Kasongo-lunda +16%) .

Le kilo de sucre coûte en moyenne 2.083 FC en janvier 2018, il est resté stable par rapport au mois précédent. Les prix les plus hauts sont observés dans les territoires de Lusambo (5.198 FC), Katako-kombe (4.133 FC) et Bulungu (3.200 FC).

Les variations de prix les plus importantes sont observées dans le Haut-Katanga (Kipushi +27%, Lubumbashi +23%, Mitwaba +20%), le Haut-Lomami (Kamina +25%, Kabongo +22%), le Kasai (Kamonia, Ilebo), le Kasai Central (Kazumba +22%, Luiza +7%) et le Kasai oriental (Tshilenge, Miabi, Katanda).



CAID, janvier 2016



Le coût du panier alimentaire

En janvier 2018, le coût moyen d'un panier alimentaire à base de maïs pour 5 personnes est de 3.047 FC, soit une hausse de 6% par rapport au mois de décembre. Ce panier alimentaire est plus élevé dans les territoires de Irumu (7.720 FC), Kabinda (7.612 FC) et Ikela (7.205 FC).

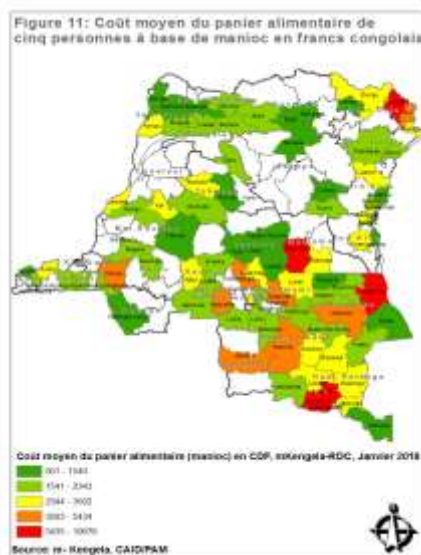
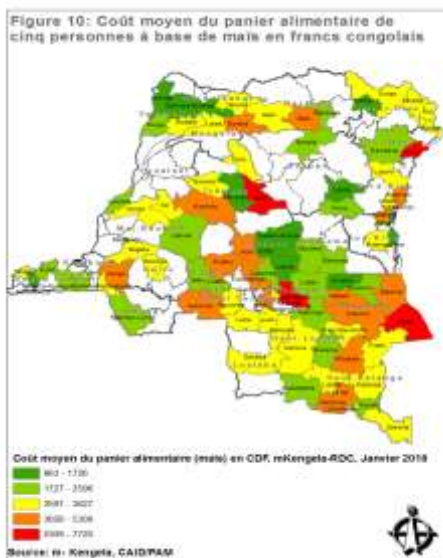
Les variations des prix du coût de ce panier sont très importantes dans le Haut-Uele (Dungu, Faradje,

Niangara +9%), le Kasai (Mweka, Kamonia), le Mai-Ndombe (Inongo, Oshwe, Kiri +11%), la Mongala (Bumba, Lisala) et le Tanganyika (Moba, Kalemie, Manono, Kabalo).

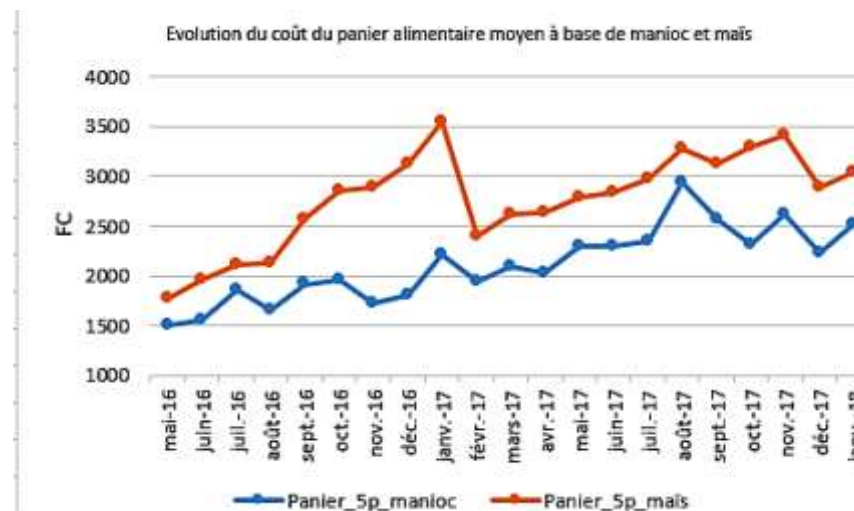
Le coût du panier alimentaire à base de manioc pour 5 personnes est passé de 2.235 FC en décembre à 2.509 FC en janvier 2017 soit une hausse de 12%. Le

coût de ce panier est très élevé à Kibombo (10.676 FC), Kalemie (9.843 FC), Faradje (7.385 FC).

Les variations des prix du coût de ce panier sont importantes dans le Haut-Lomami (Kamina, Bukama, Malemba-Nkulu +17%), la Lomami (Kabinda, Lubao) et le Tanganyika (Kalemie, Manono, Kabalo, Moba).



Graphique 1: Evolution du coût du panier alimentaire moyen à base de manioc et maïs



Source: m-Kengela,CAID/PAM

Le coût du travail journalier

Au mois de janvier 2018, le coût moyen de la journée de travail est de 2.757 FC contre 2.928 FC en décembre, il a baissé de 6%.

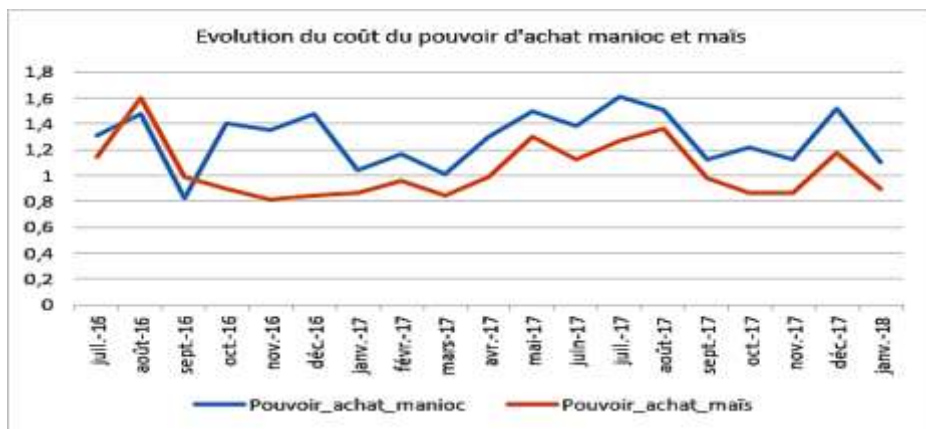
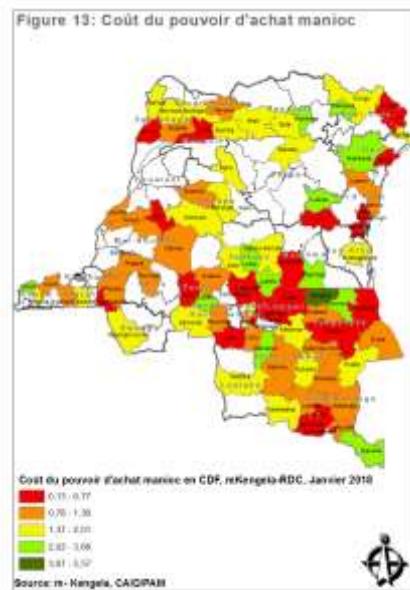
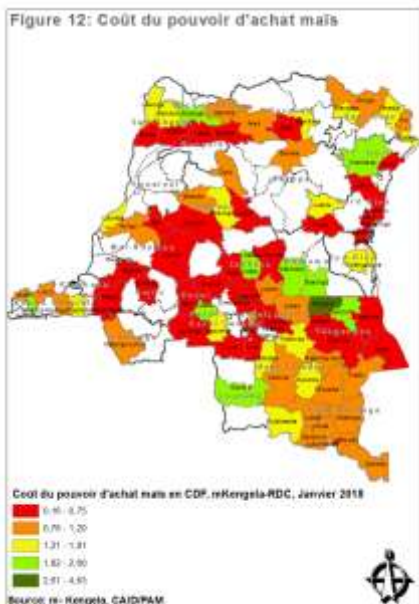
Le travail journalier agricole est mieux rémunéré dans les territoires de Kasongo (6.375 FC), Kongolo (5.417 FC) et Sandoa (5.333 FC).

Par contre le coût de la main d'œuvre est très bas dans les territoires de Ilebo, Lisala (667 FC) et Punia (667 FC).

La rémunération de la main d'œuvre journalière du travailleur agricole a baissé dans presque toutes les provinces. Par contre elle a légèrement augmenté dans 4 provinces : Kasai (Mweka, Luebo, Kamonia), Kongo

Central (Mbanza-ngungu, Luozi, Madimba), Nord-Kivu (Nyirangongo, Rutshuru, Lubero) et Tanganyika (Manono, Kongolo, Nyunzu, Kabalo).

Le pouvoir d'achat



En janvier 2018, le pouvoir d'achat a baissé par rapport au mois de décembre 2017.

Une journée de travail permet de se procurer environ 0,90 panier alimentaire à base de maïs (contre 1,18 panier maïs en décembre 2017) et 1,10 panier alimentaire à base de manioc (contre 1,52 panier manioc en décembre 2017).

Dans 51% des territoires, les ménages n'arrivent pas à se procurer un panier alimentaire à base de maïs. Par ailleurs, dans 37% des territoires les ménages ne peuvent pas acquérir un panier alimentaire à base de manioc.

L'accès au panier alimentaire à base de maïs est très difficile dans les Kasai (Ilebo, Dimbelenge, Luiza, Katanda, Mweka), le Tanganyika (Moba, Kalemie, Kabalo) et le Nord-Kivu (Masisi, Rutshuru).

L'accès au panier alimentaire à base de manioc est plus difficile dans les Kasai (Ilebo, Dibemlengé, Katanda, Luiza), le Tanganyika (Kalemie, Manono), le Maniema (Punia, Kibombo) et la Lomami (Kabinda, Lubao).

Le taux de change

Sur le marché noir, un dollar se change en moyenne contre 1.565 FC au mois de janvier 2018 contre 1.472 FC en décembre 2017, soit une dépréciation de 6% .

Les taux les plus élevés sont notés à Kanyama (1.660 FC), Tshilenge (1.657 FC) et Bokungu (1.650 FC).

Province	Territoire	Cout journee de travail agricole	Pa-nier_5p_maïs	Pa-nier_5p_manioc	ToT_Maïs	ToT_Manioc
Bas-Uele	Buta	2 000 FC	3 868 FC	1 391 FC	0.52	1.44
Bas-Uele	Aketi	3 375 FC	3 062 FC	1 838 FC	1.10	1.84
Bas-Uele	Bambesa	2 667 FC	1 880 FC	1 098 FC	1.42	2.43
Equateur	Lukolela	3 000 FC	1 924 FC	2 619 FC	1.56	1.15
Haut-Katanga	Kambove	4 400 FC	3 759 FC	7 092 FC	1.17	0.62
Haut-Katanga	Lubumbashi	1 625 FC	2 791 FC	2 256 FC	0.58	0.72
Haut-Katanga	Kipushi	2 533 FC	2 507 FC	2 703 FC	1.01	0.94
Haut-Katanga	Kasenga	2 667 FC	2 651 FC	2 546 FC	1.01	1.05
Haut-Katanga	Mitwaba	4 000 FC	3 694 FC	2 935 FC	1.08	1.36
Haut-Katanga	Pweto	3 540 FC	2 941 FC	2 343 FC	1.20	1.51
Haut-Katanga	Likasi	4 667 FC	2 768 FC	2 589 FC	1.69	1.80
Haut-Katanga	Sakania	3 000 FC	3 055 FC	1 408 FC	0.98	2.13
Haut-Lomami	Kamina	3 533 FC	2 935 FC	3 741 FC	1.20	0.94
Haut-Lomami	Malemba-Nkulu	2 833 FC	3 471 FC	2 139 FC	0.82	1.32
Haut-Lomami	Bukama	4 333 FC	2 532 FC	2 935 FC	1.71	1.48
Haut-Lomami	Kabongo	2 750 FC	2 039 FC	1 602 FC	1.35	1.72
Haut-Lomami	Kanyama	5 000 FC	3 177 FC	1 971 FC	1.57	2.54
Haut-Uele	Faradje	4 833 FC	3 576 FC	7 385 FC	1.35	0.65
Haut-Uele	Dungu	3 333 FC	3 426 FC	2 391 FC	0.97	1.39
Haut-Uele	Niangara	2 667 FC	1 606 FC	952 FC	1.66	2.80

Table 1: Coût journalier du travail, coût du panier alimentaire à

Province	Territoire	Cout journee de travail agricole	Panier_5p_maïs	Panier_5p_manioc	ToT_Maïs	ToT_Manioc
Ituri	Aru	3 533 FC	3 168 FC	5 434 FC	1.12	0.65
Ituri	Irumu	1 500 FC	7 720 FC	2 196 FC	0.19	0.68
Ituri	Mahagi	5 000 FC	3 392 FC	2 745 FC	1.47	1.82
Ituri	Mambasa	4 333 FC	1 884 FC	1 765 FC	2.30	2.46
Kasaï	Ilebo	333 FC	2 132 FC	2 653 FC	0.16	0.13
Kasaï	Mweka	1 750 FC	4 083 FC	1 830 FC	0.43	0.96
Kasaï	Kamonia	3 000 FC	4 913 FC	2 001 FC	0.61	1.50
Kasaï	Luebo	3 833 FC	1 840 FC	1 749 FC	2.08	2.19
Kasaï-Central	Dimbelenge	1 000 FC	5 308 FC	5 308 FC	0.19	0.19
Kasaï-Central	Luiza	1 000 FC	3 395 FC	1 792 FC	0.29	0.56
Kasaï-Central	Kazumba	3 667 FC	2 753 FC	4 424 FC	1.33	0.83
Kasaï-Oriental	Katanda	900 FC	2 744 FC	1 651 FC	0.33	0.55
Kasaï-Oriental	Tshilenge	1 667 FC	3 812 FC	2 297 FC	0.44	0.73
Kasaï-Oriental	Miabi	3 167 FC	4 455 FC	2 430 FC	0.71	1.30
Kasaï-Oriental	Lupatapata	4 000 FC	4 837 FC	2 223 FC	0.83	1.80
Kongo-Central	Mbanza-Ngungu	2 167 FC	2 336 FC	2 261 FC	0.93	0.96
Kongo-Central	Luozi	2 500 FC	2 183 FC	2 448 FC	1.15	1.02
Kongo-Central	Seke Banza	3 000 FC	1 497 FC	1 683 FC	2.00	1.78
Kongo-Central	Madimba	4 000 FC	2 210 FC	2 233 FC	1.81	1.79
Kongo-Central	Tshela	3 000 FC	3 546 FC	1 355 FC	0.85	2.21
Kwango	Popokabaka	1 500 FC	3 193 FC	1 943 FC	0.47	0.77

Pour la CAID

Gregoire MWEPU gmwepu@caid.cd
Max-Daniel KATUMBA mkatumba@caid.cd
Cornelie SIFA csifa@caid.cd
Marc MWEMBO mmwembo@caid.cd
Didier Bokelo dbokelo@caid.cd

Pour le PAM

Claude Jibidar claud.jibidar@wfp.org
Sitta Kai-Kai sitta.kai-kai@wfp.org
Raoul Balletto raoul.balletto@wfp.org
Ollo Sib ollo.sib@wfp.org
Jean-Martin Bauer jean-martin.bauer@wfp.org

